

MAG CHENÔVE AVEC VOUS



INFORMATIONS MUNICIPALES

DOSSIER : Au service de nos aînés



MARS - AVRIL - MAI 2019

ville-chenove.fr

4 > 12

- Retour sur le budget
- Le numérique à l'école
- Radio UNO
- 30 ans du Revenu Minimum Étudiant
- Réseaux sociaux et web
- Élections Européennes
- Le Carnaval en images
- Participation citoyenne en actes
- Pour l'amélioration de votre cadre de vie

17 > 21

Dossier :
AU SERVICE DES AÎNÉS

22 > 25

- L'impro à Chenôve
- Signature du Contrat Territoire Lecture
- Les midis, on lit
- Z'ateliers du mercredi
- Retour sur la consultation citoyenne

26 > 27

Tribunes de libre expression

28 > 31

- Quoi de neuf à la bibliothèque ?
- Les associations à l'affiche

AGENDAS

- Manifestations culturelles, sportives, commémoratives
- Réunions, visites de quartier et permanences des élus

Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants.

Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail contact@ville-chenove.fr ou sur le site de la Ville : rubrique "je ne reçois pas le Mag"

Par téléphone 03 80 51 55 00

L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00 • communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange
• Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Estelle Chevassu, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Infographie : service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve, Joël Fanet, Jonas Jacquet • Impression : VIDONNE - 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-Lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.



15 janvier : cérémonie des vœux à la population



27 janvier : cérémonie en mémoire de Maxime Guillot et Marcel Naudot



31 janvier : remise du chèque "Noël solidaire" au Téléthon



12 février : "comment favoriser le pouvoir d'agir des territoires ?", journée d'échanges co-organisée avec l'IRTESS



15 mars : projection du documentaire "Chérifa, être libre" au Cèdre



AGIR POUR QUE NOS AÎNÉS PUISSENT BIEN VIVRE À CHENÔVE

Madame, Monsieur,

À Chenôve, nous agissons au quotidien pour que chacun puisse pouvoir vivre sa ville, quel que soit son âge, son rythme de vie et ses centres d'intérêt. Pour nos aînés, qui peuvent connaître des difficultés de santé, de logement, ou encore de mobilité, réaffirmer notre volonté et notre attachement à tout mettre en œuvre pour que les personnes âgées puissent vivre dans notre commune comme tout un chacun est une priorité de notre équipe municipale.

Notre commune fait beaucoup pour ses aînés avec le soutien de ses partenaires et interlocuteurs comme l'Office Municipal des Personnes Âgées (OMPA) et de nombreuses associations. En s'assurant de leur bien-être, en les accompagnant au quotidien et en veillant à ce que chacun puisse trouver des solutions et des activités adaptées à ses besoins afin de s'épanouir au sein de notre commune.

Nous avons décidé en 2019 d'aller encore plus loin. C'est ainsi que lors du dernier Conseil municipal du 4 février, Chenôve a adhéré au Réseau Francophone des « Villes Amies des Aînés » membre du réseau mondial des « Villes et Communautés Amies des Aînés » créé en 2010 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour mieux répondre aux défis de la transition démographique, du vieillissement de la population notamment, et de mieux vivre dans nos territoires urbains. C'est avec fierté que nous nous engageons dans cette démarche qui correspond à nos valeurs. C'est pourquoi avec les équipes du CCAS nous avons également constitué et mis en place un réseau de retraités bénévoles pour lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale que peuvent connaître certains de nos concitoyens. Ils s'impliqueront dans un cadre bien précis défini par une Charte des bénévoles du CCAS signée le 15 mars dernier dans les locaux de la Maisons des Aînés.

Enfin, pour que les aînés comme leur famille et leurs proches puissent trouver les réponses aux interrogations qu'ils se posent, les coordonnées des services et des organismes susceptibles de les aider, participer aux nombreuses activités proposées, nous avons fait le choix de créer un guide Séniors, distribué avec ce magazine ou à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de nos équipements communaux. C'est un outil précieux pour faciliter le parcours du « bien vieillir » dans notre ville à laquelle nos aînés apportent une contribution essentielle à son dynamisme et sa vitalité !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de Dijon métropole

BUDGET 2019

LES CHIFFRES CLÉS

Lors de la séance du Conseil municipal du 4 février dernier, les élus ont adopté le projet de budget primitif pour l'année 2019. Il traduit en chiffres la volonté de la municipalité de faire de Chenôve, au moyen d'une gestion saine et responsable des deniers publics, une ville attractive, agréable à vivre, dynamique, au sein d'une métropole dijonnaise elle aussi en pleine transformation. Il porte la signature de l'engagement de l'actuelle équipe municipale envers les cheneveliers et s'inscrit dans la continuité des actions menées par le passé.

À noter cette année, une reprise des investissements malgré les marges de manœuvre communales qui restent toujours étroites. Passage en revue des priorités budgétaires 2019 à la lumière de quelques éléments clés.

UN BUDGET TOTAL
(INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)

28,7 millions d'€

BAISSE DES RECETTES

- 1,04 %

par rapport au BP 2018

HAUSSE DE L'INVESTISSEMENT

+ 1 045 315 €

+22% par rapport au BP 2018

0 %

d'augmentation
des impôts locaux

BAISSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(FRAIS DE PERSONNEL + CHARGES COURANTES)

-1,2 %

par rapport au BP 2018



2 210 123 €

seront consacrés cette année
aux **DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT**

+39% par rapport à 2018

Parmi les dépenses d'investissement

467 763 €

seront consacrés à l'achat de matériel
et aux travaux **DANS LES GROUPES SCOLAIRES**



**TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**

HAUSSE DU BUDGET

+ 16 500 €

+71% par rapport au BP 2018 due essentiellement
à la sécurisation du marché dominical

30 000 €

seront consacrés cette année à la poursuite
du **PLAN DE DÉPLOIEMENT
DE LA VIDÉO-PROTECTION**

Le recrutement

d'un **8^e POLICIER MUNICIPAL**
prévu en 2019





ASSOCIATIONS

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le montant des subventions aux associations s'élève à

900 000 €



PARTICIPATION DES HABITANTS

L'enveloppe municipale consacrée au
BUDGET PARTICIPATIF s'élève à

30 000 €

216 000 €

seront consacrés cette année
à la RÉALISATION DE TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT
réalisés en concertation
avec les habitants.



BAISSE DE LA MASSE SALARIALE

-30 000 €

-0,2% par rapport au BP 2018

BAISSE DES CHARGES
À CARACTÈRE GÉNÉRAL

-1,7 %

par rapport au BP 2018

HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT
DE LA VILLE POUR INVESTIR

+ 19 875 €

+1,34% par rapport au BP 2018

MONTANT DE LA SUBVENTION
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 150 000 €

MONTANT DE LA DOTATION
COMMUNAUTAIRE

958 257 €

Elle reste stable en 2019



« Le Budget Primitif 2019, adopté lors du dernier Conseil municipal, traduit la cohérence d'une politique municipale portée et assumée par l'ensemble des membres de la majorité. Année après année, nous tenons notre engagement envers les chenevillers, celui d'une gestion rigoureuse, attentive, sincère et responsable des affaires municipales, malgré des marges de manœuvre financières contraintes. De plus, cette année, nous avons su trouver des capacités pour investir, c'est une bonne chose.»

Bernard BUIGUES
Adjoint au Maire délégué au budget



Pour la réussite scolaire de tous les cheneveliers !

Chenôve accueille chaque année plus de 1600 élèves au sein de 6 groupes scolaires primaires dont 4 sont situés en secteur prioritaire REP+. La municipalité place l'éducation au cœur de ses préoccupations avec l'ambition de favoriser la réussite de tous et de réduire les inégalités scolaires : lutte contre le décrochage scolaire, pour la scolarisation des moins de 3 ans, et le développement d'une offre scolaire et périscolaire de qualité dans les domaines culturel, artistique et sportif pour que chaque enfant puisse bien grandir à Chenôve et s'épanouir.

Retour sur le plan d'équipement numérique des écoles de Chenôve

Les classes des écoles de la ville ont été équipées de tableaux blancs interactifs (TBI), de vidéoprojecteurs et de « classes mobiles » avec tablettes tactiles. La municipalité a fait le choix d'un investissement conséquent de 300 000 euros sur 2 ans, en 2016 et 2017, afin d'équiper toutes les classes maternelles et élémentaires d'outils informatiques performants et de permettre aux enseignants et aux élèves de profiter de toutes les opportunités offertes aujourd'hui par le numérique.

Pourquoi une recherche sur le numérique à l'école ?

L'intégration des nouvelles technologies dans les écoles, censées faciliter l'acquisition des savoirs scolaires et extrascolaires en transformant les pratiques pédagogiques des enseignants, pose la question de l'efficacité de l'utilisation de ces nouveaux outils. « C'est pourquoi un programme d'évaluation des effets du numérique à l'école a été mis en place en collaboration avec des laboratoires de l'Université de Bourgogne et du CNRS. Une enquête a ainsi été menée dans toutes les écoles de la ville à partir d'octobre 2016 jusqu'en janvier 2019 par une équipe de chercheurs appartenant à différents laboratoires (IREDU, LEAD, PSY-DREPI) et différentes disciplines (sciences de l'éducation, psychologie cognitive, psychologie sociale) sous la houlette de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon dont le rôle est de permettre la réalisation de ce type de recherches associant plusieurs disciplines. Avec un objectif ambitieux pour cette recherche unique en France : évaluer l'apport de l'utilisation du numérique sur les élèves et sur les enseignants et s'assurer que cet équipement permet bien de faciliter les apprentissages, le bien-être des élèves et les relations entre élèves et enseignants. En bref, être sûr que l'argent public soit bien utilisé dans le seul intérêt des enfants et de leur réussite.

« L'enquête sur le numérique à l'école a concerné 740 élèves scolarisés à Chenôve »



Des résultats encourageants

Concernant les progressions des élèves grâce au numérique, les résultats sont encourageants en termes d'apprentissage même si les écarts entre ceux qui ont utilisé le numérique (TBI et tablettes) et ceux qui ne l'ont pas utilisé restent à confirmer. Par exemple, les progressions des élèves ayant travaillé l'acquisition du lexique de la ferme en CP avec le tableau blanc interactif sont plus importantes que celles du groupe témoin. Un constat similaire est fait pour un groupe ayant travaillé le calcul mental sur tablettes en Conseil Municipal.

Les résultats à propos de l'effet du numérique sur des dimensions conatives, c'est-à-dire sur la motivation des élèves et leur bien-être sont eux aussi intéressants. Le travail sur tablettes est perçu positivement par les élèves et semble favoriser la confiance en soi (moins de peur d'échouer), le plaisir de travailler (plus de joie, moins d'ennui), et la qualité de la relation avec l'enseignant. L'utilisation des outils numériques à l'école accroît globalement le bien-être des élèves durant leurs apprentissages et les facilite.

D'autres résultats portant sur les relations sociales au sein de la classe permettent de voir comment l'utilisation de tablettes modifie l'identité sociale des élèves par rapport à leur enseignant ou à leurs camarades. Ainsi, notamment pour les plus jeunes, la tablette est vraiment appréhendée comme un faire-valoir individuel, porteuse de valeurs positives.

Un rapport scientifique de 150 pages a été remis au maire et aux élus, il est consultable à l'Hôtel de ville pour ceux qui le souhaitent. Une synthèse de ces résultats novateurs est en cours de réalisation et vous sera transmise prochainement !



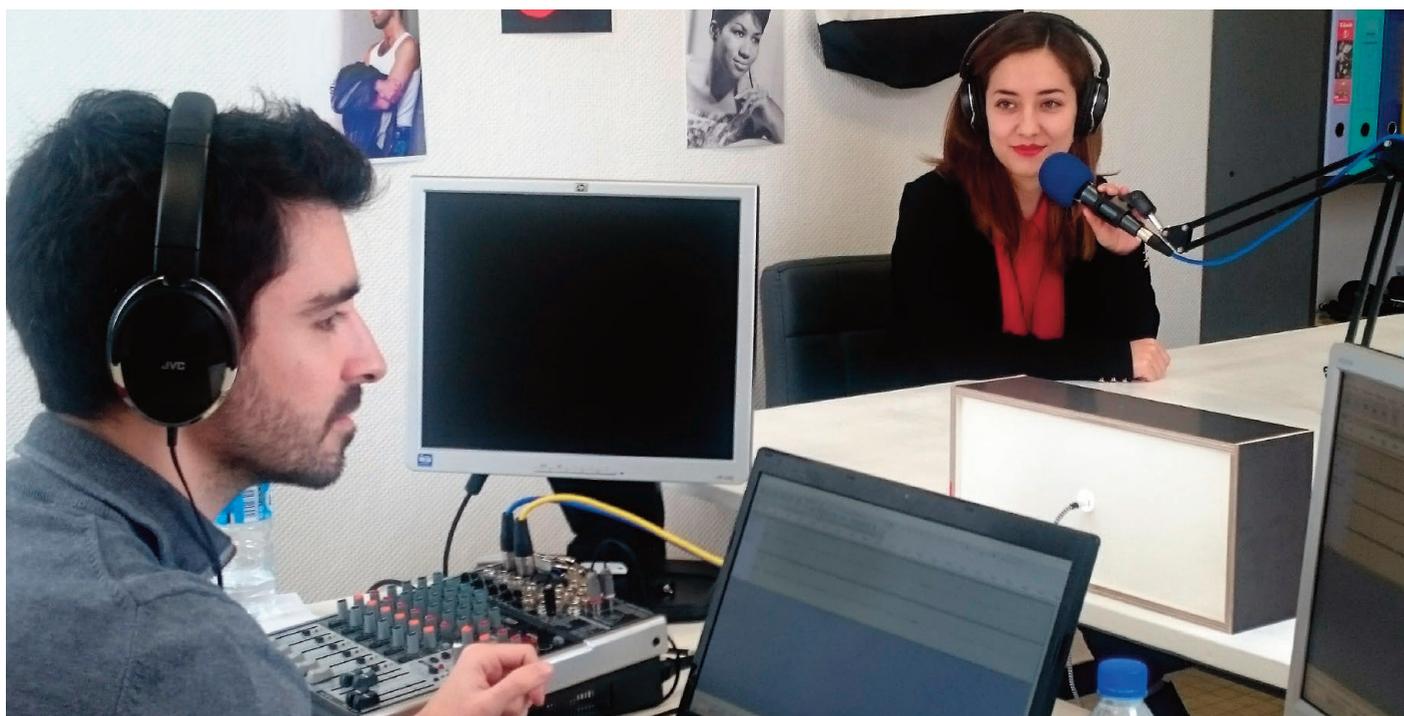
Joëlle BOILEAU
Adjointe au Maire déléguée à l'éducation



« L'objectif de cette politique éducative innovante est de former les écoliers très tôt à l'environnement numérique afin de contribuer à leur réussite en facilitant l'acquisition des savoirs, en donnant à tous les mêmes chances et en anticipant au mieux leur avenir professionnel puisqu'on estime qu'environ 40 nouveaux métiers du numérique apparaîtront dans les années à venir. La recherche à ce sujet était nécessaire pour bien évaluer l'impact de ces outils numériques sur les élèves et leurs apprentissages scolaires. Les résultats prouvent que la démarche que nous avons engagée était la bonne ! »

Radio Uno, la première webradio de Chenôve !

Radio associative fondée par Jessica Brocca, 21 ans, et soutenue par la ville, elle a été naturellement accueillie au sein de la Maison de la Vie Associative. Elle émet depuis octobre 2018 sur les ondes du web. Sa vocation : mettre en avant les Chenevelièrès et Cheneveliers et les atouts de la ville.



Comment est née la radio ?

Je souhaitais à l'origine créer une radio au centre-ville de Dijon. Dans le cadre de mes démarches, il s'est avéré que c'était à Chenôve qu'il y avait un plus grand potentiel. J'ai eu un vrai coup de cœur. J'ai rencontré de nombreux acteurs locaux, qui m'ont réservé un bon accueil. J'ai découvert qu'il y avait beaucoup d'activités, d'événements, de personnes qui se mobilisent. C'est un territoire qui bouge, qui regorge de talents. Je me demande d'ailleurs si les habitants sont bien au courant de tout ce qu'il s'y passe. C'est de cela qu'est née la ligne éditoriale de la radio : mettre en lumière les acteurs et leurs actions, être le relais des associations et la voix des habitants.

Que peut-on entendre sur Radio Uno ?

Tout un volet musical, pop-rock et chanson française, qui touche tout le monde et plaît. Nous faisons aussi beaucoup de reportage en extérieur et des sons d'ambiance. Ce sont par exemple des portraits réalisés pour la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier ou une belle émission avec la MJC sur

la rencontre-débat « Parent, à l'heure du numérique ». Il y a également des petits flashes sur les événements à Chenôve, et une émission façon rencontre au café, très conviviale, où chacun peut venir s'exprimer, parler de l'actualité, de ce qu'ils font, ont créé... C'est vraiment la définition de la liberté d'expression. Ce sont les valeurs de Radio Uno qui se veut également une radio mixte et de tout âge.

6 mois après ses débuts, comment ça se passe ?

Bien ! Nous avons déjà eu de bons retours. Les choses se mettent petit à petit en place, peut-être pas assez rapidement pour nous. Mais nous sommes deux à gérer bénévolement, Mathieu Lopez et moi-même. D'ailleurs, si des personnes sont intéressées, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter via notre site internet. Le plus urgent aujourd'hui, ce serait d'avoir du matériel. Ça prend du temps mais on essaye vraiment de produire des choses de qualité. C'est une façon de rendre hommage au travail que font les acteurs, ici, à Chenôve.

Retrouvez la grille des programmes sur www.radiouno.fr

Il y a 30 ans Roland CARRAZ créait le RME à Chenôve

Chenôve, ville éducative, a fêté les 30 ans du Revenu Minimum Etudiant (RME) le 20 mars dernier. Pour combattre l'une des plus grandes injustices sociales, le ministre-maire Roland CARRAZ avait imaginé la création d'un dispositif innovant, unique en France à l'époque, afin que les jeunes de Chenôve puissent poursuivre leurs études supérieures grâce à un « coup de pouce » financier de la municipalité, en complément de la bourse d'État. Créé en octobre 1989, le RME a depuis aidé de nombreux cheneveliers à réussir dans leurs études et leurs carrières, en devenant la fierté de leur ville !



« C'est le vœu de l'égalisation des chances que poursuit le Revenu Minimum Étudiant (RME), c'était le vœu de Roland CARRAZ lorsqu'il l'a mis en place, c'est celui que nous poursuivons encore aujourd'hui. Nous avons revu en 2018 les critères d'attribution du RME pour que le dispositif puisse bénéficier à un nombre encore plus grand de jeunes de Chenôve, notamment ceux des classes moyennes, et pour l'adapter aux besoins des étudiants d'aujourd'hui »

Thierry FALCONNET, Maire de Chenôve, Président du CCAS

TÉMOIGNAGES

« Il y avait 12 ans que nous étions des élus de Chenôve lorsque Roland CARRAZ, en sa qualité de Secrétaire d'État, a créé le RME. Au-delà de nos actions municipales, très souvent novatrices, c'était d'une certaine façon la traduction de notre combat politique de l'époque avec Jean-Pierre CHEVÈNEMENT : donner aux plus démunis la possibilité de faire des études...

Élu mais également travailleur social, j'ai pu vérifier sur le terrain le bien-fondé et l'intérêt de cette avancée sociale pour la jeunesse étudiante de Chenôve. Aujourd'hui encore, je rencontre des « jeunes » qui ont bénéficié du RME et qui ont accédé à des carrières professionnelles très valorisantes.

Je rends hommage à Roland CARRAZ.

Ce n'est pas faire injure à ses successeurs que de dire qu'il était un maire exceptionnel qui était cohérent en mariant les projets politiques d'envergure au niveau national et les mesures concrètes au bénéfice des plus pauvres au niveau local ».

Roland PONSAA, ancien adjoint au maire à la Politique de la Ville et aux Affaires Scolaires (2001- 2014) et à la culture (1977-2001), ancien Conseiller général

*30 ans de souvenirs...
et surtout 30 ans
d'action déterminée
pour la réussite
des jeunes de Chenôve !*

« Je garde encore en mémoire la journée spéciale consacrée au RME qui s'est tenue en septembre 2011 à la salle des fêtes avec comme point d'orgue la célébration du 2000^{ème} bénéficiaire du RME en la personne d'Aladin MASRI. Ce qui m'avait surtout frappé dans les témoignages, ce sont les parcours universitaires et les professions auxquels se destinaient ces jeunes qui ont, depuis, embrassé des carrières d'avocat, d'architecte ou bien encore de dentiste grâce à ce coup de pouce qu'est le RME.

Le RME, s'il est encore là 30 ans après sa création, c'est aussi parce qu'il a su s'adapter quand il le fallait aux nouveaux besoins, à l'allongement de la durée des études mais aussi aux évolutions du coût de la vie. Longue vie au RME ! »

Sandrine RICHARD, Conseillère municipale, ancienne adjointe au maire à l'égalité des chances (2008-2014)



CHIFFRES CLÉS

Dossiers étudiés

4 898

dont le 2000^e en 2011

Aides allouées

2 374

En 2019 changement de certains critères pour rendre le RME plus accessible à tous.



« J'ai un souvenir très personnel et précis de la création du RME alors que pourtant je n'habitais pas à Chenôve à ce moment-là. Étudiant en maîtrise d'histoire à l'université de Dijon, je me remémore encore ma lecture, dans le journal Libération, d'un entrefilet annonçant la création du RME. Vice-président du principal syndicat étudiant de l'époque, l'AGED UNEF-ID, cette nouvelle correspondait à notre revendication sociale centrale d'alors : l'allocation d'étude. La lointaine utopie étudiante devenait réalité municipale...dans la ville de d'à-côté ! Nous avions, avec la présidente de l'AGED, écrit un courrier au député-maire de Chenôve, Roland CARRAZ, pour échanger sur cette innovation sociale majeure. Républicain et socialiste conséquent, il savait ce qu'il devait à l'école, fort de son métier d'enseignant d'histoire à l'université, mais aussi sachant d'expérience personnelle et familiale, ce qui manquait, pécuniairement, pour que ce pari sur l'intelligence se réalise réellement.

Membre de l'équipe municipale élue en 1995, Roland CARRAZ m'a fait l'honneur de me confier une délégation au Revenu Minimum Étudiant sous l'autorité de l'adjoint aux affaires sociales de l'époque, Thierry FALCONNET. Lui aussi avait été étudiant d'histoire et responsable syndical étudiant, professeur et continuateur aujourd'hui comme maire, de cette belle aventure du RME qui a su évoluer selon les principes novateurs de son créateur, homme de conviction et de cœur, infatigable lutteur pour sa ville et la réussite de ses habitants ».

Philippe PÉCHOUX, conseiller municipal délégué au RME de 1995 à 2001, professeur d'histoire-géographie

TÉMOIGNAGES

« Le RME m'a apporté une bouffée d'oxygène dans mon parcours en études supérieures pour subvenir aux besoins du quotidien. Cela m'a permis de me concentrer sur mes cours en me souciant un peu moins de mes finances (travail étudiant pour compléter mes revenus). Chaque euro compte qd on est étudiant »

Nicolas, ancien bénéficiaire du RME



« Avant de raconter comment j'ai vécu cette période de mise en place du RME, je souhaiterais dire combien ce 30^{ème} anniversaire est aussi un très bel hommage à Roland CARRAZ. A sa vision lumineuse de l'avenir de Chenôve, à sa volonté d'agir pour sa ville qu'il aimait tant et à ses méthodes de travail.

Je me souviens qu'un lundi soir, Roland CARRAZ est arrivé en Bureau Municipal, ou je siégeais, et nous a présenté son projet. À l'évidence, il ne venait pas de l'inventer en montant les escaliers ! Le projet avait déjà mûri dans ses réflexions et, sans doute, après des débats. Le projet m'a paru « intéressant », pertinent pour l'égalité promotion sociale de tous. Mais c'était mal connaître Roland que de penser qu'il ne se contenterait d'un avis de principe. Il voulait entendre nos points de vue, nos arguments. Il voulait une adhésion réfléchie, construite. Alors nous avons retourné ce projet sous toutes ses faces. Pris la mesure de ce qu'il apporterait à la Ville et à ses habitants. Faire émerger des talents nouveaux dans cette « ville mosaïque » que nous aimons tous passionnément dans sa diversité. Au moment où l'ascenseur social était déjà bien grippé. Un projet solidaire, pas un quelconque assistanat. Enrichissant pour tous. Et nous avons pleinement adhéré ! »

Pierre ALBERT, ancien adjoint au maire (1983- 2008)

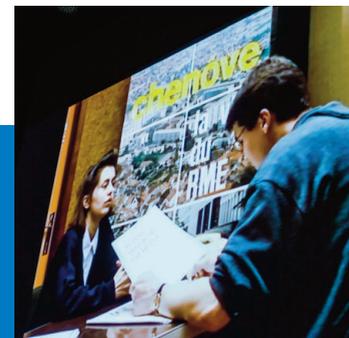


« Je tiens à dire toute ma reconnaissance, et un grand merci à la municipalité. Étant seule avec mes deux fils, cette initiative a considérablement aidé mes fils à faire des études supérieures. Grâce à cette aide financière non négligeable, le RME a vraiment été ressenti comme l'égalisation des chances pour tous. Encore merci ! »

Chantal, maman de deux anciens bénéficiaires

« Bénéficiaire en 2005, le RME m'a permis de réaliser mon projet de fin d'études d'école d'ingénieur au Royaume-Uni. Je remercie encore la mairie de Chenôve pour ce dispositif et espère qu'il pourra encore bénéficier à beaucoup d'étudiants de la ville. J'ai quitté Chenôve fin 2005, afin de démarrer ma carrière d'ingénieur en région parisienne. J'y travaille toujours, actuellement chef de projet dans l'industrie spatiale ».

Sandra, ancienne bénéficiaire du RME



Budget alloué 1989
300 000 Francs
soit 45 734€

Budget alloué 2019
69 000€

Retrouvez le film réalisé à l'occasion des 30 ans du RME sur la chaîne YouTube de la Ville de Chenôve

Un nouveau site internet pour mieux vous servir !

Après le lancement des réseaux sociaux en début d'année, la ville de Chenôve a mis en ligne mardi 12 mars son nouveau site internet, disponible à l'adresse www.ville-chenove.fr sur ordinateur, mobile et tablette.

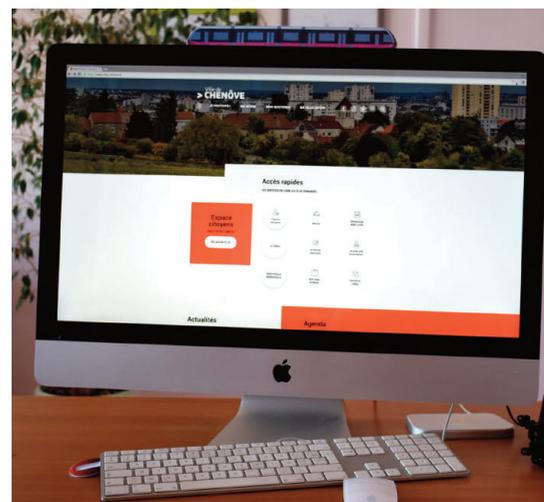
Ce site est d'abord le vôtre ! Puisque l'objectif est de mieux vous servir, en rendant plus simple l'accès aux informations municipales grâce à une mise en page dynamique et conviviale, et en vous offrant un contenu plus complet et plus précis sur les activités de la ville et les services offerts à la population. De nouvelles fonctionnalités sont également proposées telles des cartes interactives, des services en ligne ou l'adaptabilité sur les différents supports multimédias.

Nous avons pensé ce nouveau site internet comme un outil vivant et interactif qui permettra de continuer à renforcer la relation de proximité entre les cheneveliers et la municipalité. Un onglet « Je participe ! » a ainsi été créé à partir duquel vous pouvez nous

transmettre vos idées pour la ville ou pour votre quartier, vous y retrouvez aussi en ligne l'ensemble des consultations citoyennes réalisées par la municipalité auxquelles vous êtes régulièrement invités à participer.

Grâce à une navigation plus intuitive, vous trouverez sur la page d'accueil les renseignements nécessaires sur votre ville, les services municipaux ainsi que les différentes actualités qui seront régulièrement mises à jour.

Nous vous souhaitons la bienvenue et une bonne navigation afin d'être régulièrement informés sur les activités de votre ville ! Partez à la découverte de ce nouveau site et retrouvez également les actualités de votre ville via les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Twitter.



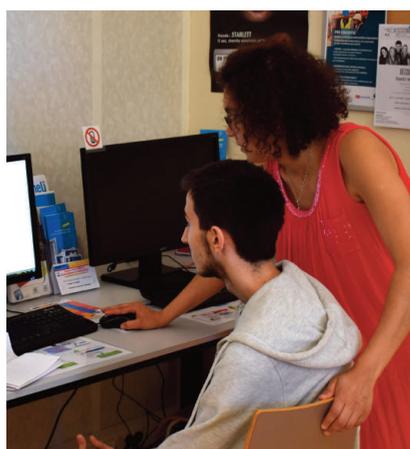
Nouveauté !

Demandez vos rendez-vous en ligne avec monsieur le Maire et son équipe municipale en remplissant le formulaire de rendez-vous qui sera transmis directement au cabinet qui s'occupe de l'agenda du maire pour un traitement de votre demande dans les meilleurs délais.



Le nouveau site internet de la ville a été développé et rédigé en suivant les normes d'accessibilité numérique en vigueur, permettant ainsi au plus grand nombre d'y naviguer et de l'utiliser. Le site s'adapte aux lecteurs d'écrans des personnes en situation de handicap visuel, les couleurs et les typographies choisies sont accessibles à

tous et un pictogramme en bas de page permet de jouer avec le contraste, assurant un confort visuel certain. Enfin, les différents médias présents sur le site (images, vidéos...) sont transcrits par des descriptions précises afin de pouvoir lire le média et le comprendre lorsque l'image est absente ou le son coupé.



« Cette refonte complète du site internet de la ville entreprise par la municipalité répond aux demandes nombreuses des habitants qui estimaient à juste titre que notre site internet était devenu vieillissant. Ce nouveau site incarne l'engagement que la ville a envers vous : vous apportez l'essentiel des informations utiles, renforcer la proximité et le dialogue avec vous et vous permettre de participer à la vie de votre ville. »

Brigitte POPARD

1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à l'administration générale, au suivi des grands projets et aux Sports, Loisirs et Jeunesse

L'Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique, accessible et ouvert à tous, a pour objectif d'accompagner, de conseiller, de former tous les habitants souhaitant se familiariser avec les outils informatiques et numérique.

Avec la dématérialisation des services administratifs, l'EPN propose notamment un accompagnement aux démarches en ligne (déclaration d'impôts, retraite, demande de pièce d'identité, allocations, etc.) ainsi que :

- des ateliers numériques et d'initiation à l'outil informatique qui ont pour objectif de réduire la fracture numérique et sociale et de recréer du lien,
- des conseils à l'achat et l'utilisation de matériel informatique.

L'accès à cet espace est libre et gratuit. La présence permanente d'un animateur vous permet d'être accompagné dans vos démarches ou recherches en ligne personnelles.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

2 place Pierre Meunier,
21300 Chenôve,
• 03 80 51 55 79
• e pn@ville-chenove.fr

Horaires d'ouverture :

les lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 13h45 à 18h15 et le mercredi,
de 10h00 à 12h00 et de 13h45 à
18h15.

Elections Européennes

Oui, je vote le 26 mai 2019 !

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez.

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.



À Chenôve

Lieu / Bureaux 1 à 9 - Hôtel de Ville - Salle des Fêtes

2 place Pierre Meunier 21300 Chenôve

Heures d'ouverture / de 8h à 19h

Si vous éprouvez des difficultés pour vous rendre à votre bureau de vote /

Un service de transport est mis en place gratuitement par la Mairie de Chenôve. Inscriptions auprès du service Vie Citoyenne jusqu'au vendredi 24 mai 2019 - 17h au 03 80 51 55 33

<p>L'EMPLOI / LES DROITS SOCIAUX</p> <p>Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.</p>	<p>LE CLIMAT / L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Le Parlement européen définit des normes environnementales, par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accroître l'utilisation des énergies renouvelables.</p>	
<p>LA GESTION DES FRONTIÈRES</p> <p>Le Parlement européen définit, par exemple, les missions de protection des frontières extérieures de l'Union européenne de l'agence Frontex.</p>	<p>LA SANTÉ / L'ALIMENTATION</p> <p>Le Parlement européen intervient notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la coordination des contrôles en matière alimentaire.</p>	
<p>LA SÉCURITÉ</p> <p>Le Parlement européen participe à la lutte contre le terrorisme en définissant des règles d'échange d'informations, en limitant l'accès aux armes ou en luttant contre le blanchiment d'argent.</p>		

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Vérifier son inscription et son bureau de vote

Une nouvelle téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (ISE) a été mise en place par le Ministère de l'Intérieur, accessible à l'adresse suivante sur tous supports numériques :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

+ d'informations

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr
www.ville-chenove.fr

Un Parlement européen qui vous représente

<p>NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN</p> <p> 705 *</p>	<p>NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN</p> <p> 79 *</p>
--	--

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars



Le retour du Carnaval à Chenôve

Après une pause d'un an, le carnaval a battu son plein dimanche 31 mars dernier, sous un grand soleil !



Ce dimanche 31 mars, le carnaval de Chenôve faisait son retour ! Concert et spectacle de danse sur l'Esplanade de la République ont accompagné la traditionnelle remise des clés de la ville par monsieur le Maire. Puis les six chars ont guidé les habitants jusqu'à la place Coluche où la fête costumée a continué ! Un événement haut en couleur qui a, une fois de plus, ravi les Cheneveliers.





Axel Sarrot, président de Collectif Carnaval

Comment êtes-vous devenu président du Collectif Carnaval ?

Cela fait plus de 10 ans que je participe au Carnaval en tant que bénévole et j'ai souhaité m'investir un peu plus dans l'association en me présentant. Cette prise de fonction s'est faite dans de bonnes conditions avec des personnes de confiance.

Après une pause en 2018, êtes-vous satisfait de cette édition 2019 ?

L'édition 2019 était basée sur le renouveau, la joie et la bonne humeur ! Une quinzaine de bénévoles se sont relayés durant 1 mois pour présenter un beau carnaval et ce, avec l'aide de l'OMPA, l'ADMR, le foyer du mail, les enfants des Z'ateliers du mercredi. Au total ce sont une vingtaine de personnes qui ont participé à la confection des fleurs et des structures.

Le jour-même, nous étions accompagnés par différentes associations : Wisla Krakowiak, Lutting-girls, la Bourguignonne, Elefan'U, Koulé Kréole et Michel Paupert avec son accordéoniste.

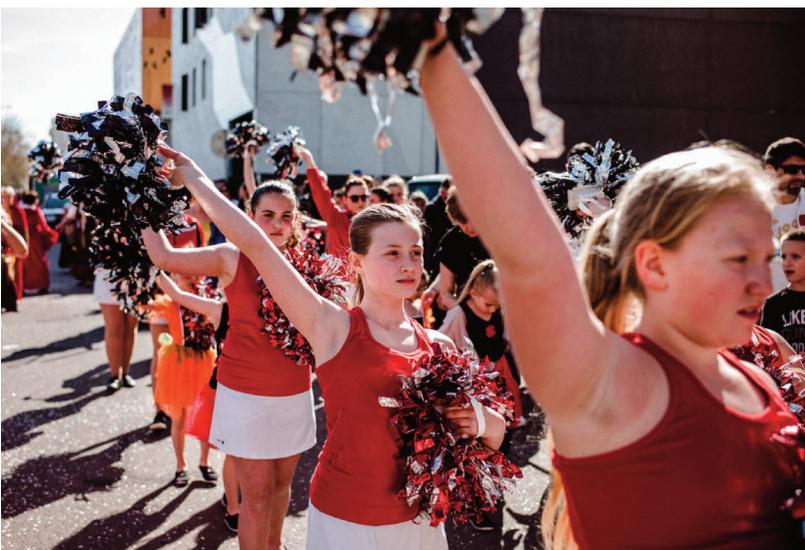
Tout le monde était ravi de se retrouver suite à l'annulation de l'année dernière !

Quelles étaient les nouveautés cette année ?

Nous avons décidé de faire moins de chars mais plus volumineux, avec pas moins de 20 000 fleurs en crépons confectionnées à la main et plus de 4 500 bouchons en liège pour la bouteille de vin ! Le parcours a été modifié, pour des raisons de sécurité, en se dirigeant vers la place Coluche avec un lâché de ballons et un flash mob pour terminer cette belle journée.

Rendez-vous en 2020 ?

Bien sûr que nous continuons l'année prochaine ! Nous réfléchissons déjà pour un nouveau thème et de nouvelles structures ! Nous avons toujours besoin de bénévoles ! Si les gens veulent passer de bons moments conviviaux et festifs, ils sont les bienvenus et peuvent nous contacter par mail à collectifcarnaval21300@gmail.com ou par téléphone au 06.71.93.38.06.



La participation citoyenne en actes

Vous souhaitez participer à la vie de votre commune ?

Chenôve multiplie les outils et actions. Quel que soit votre âge, votre avis et vos idées nous intéressent. Du CPJe aux ateliers participatifs d'aménagement, à la rubrique «Je participe !» du nouveau site internet, prenez la parole.



Le CPJe

Depuis leur élection en novembre dernier, les enfants du CPJe ont été très actifs...

Les jeunes élus se sont réunis une fois par mois et ont déjà abordé différentes thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient travailler : la violence, le harcèlement, la place des filles et des garçons dans les cours d'école... Certains ont également participé à un atelier sur le devenir de la bibliothèque en donnant leur avis sur les espaces à réaménager, à créer. Enfin ils ont pu bénéficier d'une journée de formation afin d'appréhender la notion de citoyenneté, d'acquérir des compétences techniques dans le domaine de la radio, de développer leur expression orale, d'écouter et de respecter de chacun.

Après la tour, un nouvel espace à imaginer !



En décembre 2018, la Tour n°12 Renan a été grignotée. La ville de Chenôve souhaite que le nouvel espace public qui sera réalisé à partir de l'automne 2019, soit conçu et aménagé avec les habitants. La ville, accompagnée par une équipe de jeunes paysagistes a souhaité organiser cinq ateliers participatifs pour travailler avec les habitants. Ainsi, près de 200 habitants ont déjà participé aux trois premiers ateliers. Deux sont encore à venir.



Les prochains rendez-vous :

samedi 6 avril 2019
entre 10h et 12h30
vendredi 10 mai 2019
en fin d'après-midi
sur le parc urbain

+ de renseignements :

Maison du Projet,
12 rue Lamartine,
accès depuis le Parc Urbain
en face de la bibliothèque,
03 80 51 56 10.

Je participe ! / je donne mon avis

Depuis mars 2019, le site internet propose une nouvelle rubrique participative qui donne la parole aux cheneveliers tout au long de l'année.

Vous avez des idées ou des projets, proposez-les !

Deux formulaires sont accessibles dans la rubrique «Je participe !» pour soumettre une idée :

- pour ma ville
- pour mon quartier à mon conseil participatif

Pour ce dernier, afin que mon idée soit recevable, elle doit concerner un investissement d'intérêt général, apporter une plus-value au quartier et être cohérent et compatible avec les projets en cours.



J'ai une idée pour ma ville

Faites nous part de votre idée !



J'ai une idée pour mon quartier

Proposez vos projets au conseil participatif ou...



Nouveau site internet au service de la participation citoyenne

Une rubrique consultation & concours donne l'occasion de consulter la population sur divers sujets.

Apportez votre pierre à l'édifice et participez avec l'équipe municipale à l'amélioration du cadre de vie à Chenôve pour tous.

Les réunions et visites de quartier, les élus à votre écoute...



Vous avez des questions, des idées pour votre commune, venez aux réunions, visites et permanences de quartiers et rencontrer vos élus.



Depuis janvier, les élus de Chenôve sont allés à la rencontre des habitants lors des réunions et visite de quartier.

Le 16 février, 9 mars et le 6 avril dernier, les Cheneveliers ont pu échanger avec leurs représentants municipaux et découvrir les projets menés dans leur quartier lors des réunions.



Des travaux pour l'amélioration de votre cadre de vie

Des projets aux aménagements en passant par les travaux, cette rubrique vous permet de suivre l'actualité de votre commune.

Aménagement du Petit Mail



Après plusieurs mois de travaux, le Petit Mail ouvre aux piétons, promeneurs et cyclistes pour les beaux jours. À la jonction entre les quartiers Kennedy et Mail, cet espace public est souvent emprunté par les habitants. Faire cohabiter les différents usages est le pari réussi de ce nouvel aménagement.



La boîte à vélo



Installée dans la cour du gymnase Léon-Gambetta, la boîte à vélos est un lieu de rencontre permettant d'encourager la pratique du vélo au quotidien, comme moyen de transport, pour la santé et l'environnement.

Porté par la Ville de Chenôve, la MJC de Chenôve et l'association EVAD*, ce lieu met à la disposition de tous :

- Un atelier d'auto-réparation de vélo.

L'atelier sera ouvert à toute personne désireuse d'acquérir les compétences pour devenir aussi autonome que possible quant à la réparation et à l'entretien de son propre vélo!

- Une vélo école et atelier de "remise en selle". Beaucoup de personnes n'ont pas fait de vélo depuis longtemps et aimeraient se déplacer avec, mais ont peur de la cohabitation avec les voitures.

- Un chantier de récupération et de réhabilitation de vélos pour des prêts ou locations.

Récupérer des vélos non utilisés, les réparer pour leur donner une seconde vie.

Renseignements sur les horaires d'ouverture au 03 80 51 18 64

*EVAD :

Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise

Signalétique des écoles



Une nouvelle signalétique noire et rouge, bien visible a été mise en place sur les six groupes scolaires de Chenôve permettant de distinguer de loin le nom du groupe scolaire et les entrées des écoles maternelle et élémentaire.

Progressivement, et au gré des besoins, cette nouvelle signalétique sera déployée sur les autres équipements municipaux.



Travaux au cimetière



Les six ifs qui ornent l'allée principale sont en très mauvais état. Ce dépérissement est dû à l'âge de ces végétaux et aucun traitement ne pourra endiguer ce phénomène. La municipalité souhaite anticiper "cette mort certaine" en lançant une campagne d'envergure de remplacement de ces arbres. Les travaux commenceront au printemps jusqu'à l'automne où de nouveaux conifères seront plantés.

En complément de ces travaux, les allées permettant l'accès aux monuments, revêtues jusqu'alors de graviers, seront engazonnées. Des essais réalisés au préalable se sont avérés concluants. Cet engazonnement protège ainsi les ressources naturelles. Composées d'un mélange de semences à pousser lente et résistante à la chaleur, ces nouveaux cheminements apporteront encore plus de nature.

Dans une société française où la longévité continue de progresser, la ville de Chenôve qui attache une grande importance à la qualité du service rendu à sa population, souhaite s'adapter au vieillissement de la population. C'est la raison pour laquelle les différents projets initiés par la collectivité sont désormais abordés de façon à anticiper les enjeux de l'entrée en âge. S'ils sont, bien sûr, pensés de manière à répondre aux besoins des aînés, cette démarche concerne également d'autres problématiques que chacun est à même de rencontrer sur son parcours afin d'apporter une qualité de vie que nous souhaitons la meilleure possible.

Avec le soutien de ses partenaires et interlocuteurs comme l'Office Municipal des Personnes Âgées (OMPA) et de nombreuses associations, Chenôve agit en proposant à ses administrés les plus âgés un accompagnement adapté et une offre spécifique pour mieux répondre à leurs besoins. Sensibiliser les cheneveliers sur les problématiques et les enjeux liés à l'allongement de la vie en favorisant les échanges intergénérationnels est une nécessité pour la municipalité.

Et ce n'est pas parce que les années passent que l'inactivité s'impose. Des activités, des rencontres et des moments conviviaux comme les repas ou les cafés des aînés sont organisés tout au long de l'année pour tisser ou retisser un lien social, permettre à chacun de partager, de se distraire ou découvrir de nouveaux centres d'intérêt en bonne compagnie. C'est pourquoi nous continuerons d'œuvrer en ce sens, aidés par les futurs partages d'expérience dont Chenôve va bénéficier dans le cadre de son appartenance nouvelle au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Car une ville amie des aînés est surtout une ville amie de tous !



Chenôve a-t-elle adhéré au « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » ?

OUI. Faire partie de ce réseau, qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de villes françaises, c'est permettre à Chenôve d'apprendre et d'échanger avec d'autres collectivités pour mieux répondre aux défis de la transition démographique actuellement en cours et du mieux-vivre dans nos territoires urbains pour les séniors. Une preuve de plus de la volonté et l'attachement de la municipalité à tout mettre en œuvre pour que les personnes âgées puissent bien vivre sur notre territoire, comme tout un chacun.

La santé et l'habitat des séniors sont-ils pris en compte dans le cadre de la politique municipale ?

OUI. La santé des personnes âgées qui vivent à Chenôve, leur accès à une offre de soins de qualité comme le fait de vivre dans un logement décent et adapté aux problématiques des aînés sont des préoccupations majeures de la municipalité. C'est pour cela que toutes les pistes sont actuellement explorées pour palier au transfert de l'ancienne clinique privée et répondre aux besoins en matière de santé. Notre action va aussi se nourrir de l'analyse des besoins sociaux, diagnostic réalisé récemment, pour faire face aux problématiques liées à la longévité notamment en ce qui concerne le logement pour favoriser les parcours résidentiels et permettre à chacun de continuer à vivre à tout âge à Chenôve.

Le guide Séniors s'adresse-t-il uniquement aux personnes âgées ?

NON. Le nouveau guide Séniors sera diffusé très largement à travers la ville, en plus de celui que vous pouvez trouver dans votre magazine. Ce guide vise à rassembler un maximum d'informations pratiques, concrètes et locales, afin de permettre aux séniors de vivre pleinement leur âge à Chenôve. Les familles, les aidants et les accompagnants, jeunes ou moins jeunes, pourront également connaître les numéros utiles en cas de besoin, se faire une idée plus précise des services proposés, soit par l'action de la commune soit par celle de l'un de ses nombreux partenaires.

Au service de nos aînés

Un quotidien placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité avec des activités ponctuelles et/ou hebdomadaires et de nombreux services proposés, c'est ça bien vieillir à Chenôve !

Nouveauté 2019

Chenôve,
adhérente du
réseau Ville «Amie
des Aînés»
depuis 2019 !

Bien dans son corps

Pour rester en forme, rien de tel que de démarrer le lundi du bon pied en équilibre avec la pratique de la gymnastique douce.

Pétanque, marche, danse country et natation synchronisée viennent également rythmer une semaine sportive, adaptée aux possibilités de chacun, où le bien-être et la bonne humeur priment.

Lundi : Équilibre de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30 salle Cogourdant. Pétanque de 13h45 à 17 heures au boulodrome

Mardi : Marche, de 14h à 16 h, départ devant la Maison des Aînés

Vendredi : Danse de 14h à 15h30 au Tremplin



Culture pour tous

Parce que la culture n'a pas d'âge, parce qu'elle rassemble et crée du lien social, un panel d'activités est ouvert aux Séniors. Au programme, ateliers peinture, chant, jeux et sorties. Tous les publics et toutes les générations sont les bienvenus au Cèdre.

Les personnes âgées, membres de l'Office Municipal des Personnes Agées (OMPA), bénéficient ainsi de tarifs réduits pour assister à des spectacles et des concerts et se faire plaisir.

Des expositions régulières et des visites guidées de l'établissement sont également organisées toute l'année.



Le Café des Aînés

C'est un rendez-vous attendu et apprécié ! Tous les vendredis matins, le Café des Aînés, proposé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), permet de se rencontrer et d'échanger. Un espace libre d'accès pour partager des activités, passer du bon temps et rompre l'isolement.

Vendredi de 8h30 à 10h30, à la Maison des Aînés



Un mini-bus pour
faciliter les
déplacements
des plus âgés



Christiane JACQUOT
Adjointe au Maire
déléguée à la solidarité
et à l'action sociale



« Depuis février dernier, Chenôve fait partie du «Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés» (RFVAA). C'est une démarche profondément progressiste et humaniste qui vise à construire, à encourager une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population. Adhérer au RFVAA c'est aussi construire pas à pas un territoire bienveillant à l'égard de tous les âges, disposer d'informations de qualité, faire du partage d'expérience avec d'autres villes et bénéficier de conseils pour structurer notre action. Concrètement, c'est nous préparer à faire face aux défis de la longévité des habitants de notre commune. »



Le plaisir de la lecture

Bon pour le moral, la concentration, la mémoire, la relaxation, la distraction... les bienfaits de la lecture ne sont plus à prouver ! Lire serait même recommandé pour bien vieillir.

Alors, pour faire perdurer ce plaisir, la bibliothèque propose le portage à domicile, sur rendez-vous pour toute personne ne pouvant se déplacer.

Un fonds « grands caractères » avec des livres adaptés aux difficultés visuelles est également mis à disposition, ainsi que des livres audio (disques et livres en même temps).



Se déplacer, rien de plus facile

La ville dispose d'un service de transports en commun - bus et tramway - accessible, pour permettre aux séniors de bouger sur la commune ou dans la métropole, sortir de chez eux, et ne pas rester seuls.

Pour les personnes les plus âgées pouvant difficilement se déplacer, un mini-bus leur permet de se rendre aux activités proposées, mais aussi au restaurant municipal (avec une contrepartie financière).

Des aménagements ont également été réalisés pour rendre les bâtiments publics accessibles, ou encore sécuriser les cheminements piétonniers.



Connectés avec leur temps

À l'heure où le numérique se déploie à (très) grande vitesse, des ateliers de sensibilisation sont organisés pour les personnes âgées à l'Espace Public Numérique (EPN), dans les locaux de la mairie, pour lutter contre « l'illectronisme » et la fracture numérique et sociale.

Découverte de l'ordinateur, traitement de texte, création d'une boîte mail, accompagnement aux démarches en ligne...

EPN | **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 13h45 à 18h15
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 13h45 à 18h15.

Tous les jours, des
repas à petits
prix à partager
au restaurant
municipal



Un accompagnement au CCAS adapté aux besoins

Un(e) chenevelier-ière sur cinq a plus de 60 ans et chez les plus de 80 ans, un sur deux habite seul.

Pour les personnes âgées en difficulté, un service est proposé par le CCAS, pour les démarches du quotidien et pour un accompagnement social, quel que soit le domaine : logement, budget, santé, problématiques liées au vieillissement et à la perte d'autonomie... Conseils, informations, orientation sont apportés ainsi qu'un soutien à la famille pour la mise en place de prestations (aide aux repas, infirmière à domicile, adaptation du logement...) ou pour une démarche d'entrée en hébergement définitif.

Le service travaille en lien avec le service animation et d'autres partenaires.

CCAS, 2 place Meunier, 21300 Chenôve, 03 80 51 56 11 - CCAS@ville-chenove.fr



Au service de nos aînés

Sous le signe de l'entraide et de la convivialité

Le réseau de bénévoles, mis en place et animé par le CCAS depuis une vingtaine d'années pour lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale, compte aujourd'hui 33 personnes. Ces jeunes (et moins jeunes) retraités participent activement à l'organisation d'activités et d'événements à Chenôve, qui contribuent à maintenir et développer le lien social.

Pour définir leur rôle et les protéger dans leur mission mais aussi reconnaître leur qualité de bénévole, la municipalité a mis en place une Charte des bénévoles du CCAS. C'est à la Maison des Aînés, vendredi 15 mars 2019, que cette Charte leur a été présentée par Christiane Jacquot, adjointe au maire à la solidarité et à l'action sociale.

Toutes et tous l'ont ensuite signée avec monsieur le maire, Thierry Falconnet qui a salué et remercié chaleureusement chacun d'entre eux pour leur investissement fort, «quasiment pour certain un deuxième métier».

L'objectif est, par la suite, de créer une équipe pour aller, à terme, au domicile des seniors dans le cadre de la prévention du vieillissement et afin de rompre l'isolement.



Retrouvez toutes les informations utiles sur les associations dans le guide disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville !

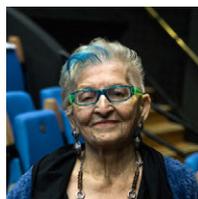


Caroline CARLIER
Conseillère municipale
déléguée à la santé et à
la politique de l'âge



« La Ville de Chenôve a édité un guide Séniors que l'équipe municipale a souhaité diffuser très largement. Ce document ne s'adresse pas uniquement aux personnes âgées. Utile notamment aux proches et aux accompagnants, il permettra à chacun de connaître les services ainsi que toutes les activités proposés par la ville et par nos partenaires. J'espère qu'il pourra aussi contribuer au partage et à l'échange d'informations entre générations. »

Un engagement citoyen avant tout



Ginette Mourey
présidente de La
Chenevelière

Pourquoi vous êtes-vous engagée auprès des aînés ?

J'ai toujours été active ! Ça va faire plus de 15 ans que je suis à La Chenevelière. L'association, qui fêtera ses 50 ans dans deux ans, réunit aujourd'hui 225 personnes. Repas, jeux de carte et scrabble, sortie à la journée, voyage à l'étranger, loto... Toutes ces actions que nous proposons rapprochent et favorisent les rencontres de personnes âgées souvent seules. On offre aussi le goûter et un cadeau à nos adhérents pour leur anniversaire. Ça réchauffe, rapproche et pour moi, c'est merveilleux.



Liliane Lardrau
présidente de l'Office
Municipal des
Personnes Agées depuis
décembre 2018 et
bénévole

Pourquoi cet engagement au service des aînés ?

Je suis moi-même une personne âgée seule et c'est pour éviter l'isolement que j'ai connu. J'aime aussi le contact. Je suis entourée d'une bonne équipe avec laquelle on fait beaucoup de choses, pour le Téléthon, le carnaval de Chenôve, etc. On essaye de s'aider mutuellement, tant qu'on peut. Je suis aussi une bénévole comme les autres ! C'est bien de pouvoir s'investir, et de se faire plaisir. C'est bon pour le moral et pour la santé. Je suis heureuse de voir les gens heureux autour de moi.



Marie-Reine Nadal
77 ans
bénévole depuis 8 ans

Pourquoi avez-vous décidé de vous engager ?

Je me suis engagée parce qu'il y a toute une équipe de bénévoles investis. J'ai rencontré de belles personnes qui m'ont donné envie. C'est une équipe où on se sent bien, où chacun s'engage selon ses possibilités. Je participe à différentes actions, comme les colis de Noël et le repas des aînés, qui permettent de faire sortir des personnes chez elles. Je suis là aussi lorsqu'il y a des besoins. J'aime donner de mon temps à des personnes avec qui je me sens bien. Ça m'apporte beaucoup.



Denise Jacquier
80 ans (et demi),
bénévole depuis environ
15 ans

Pourquoi êtes-vous devenue bénévole ?

Je le suis depuis mon enfance. Maman l'était, et je l'ai toujours vu le faire. C'était donc naturel pour moi et j'ai toujours cherché à faire du bénévolat. Cet engagement citoyen prend tout son sens. Ça me permet de rencontrer des gens et d'être à l'écoute des personnes. J'ai retrouvé des copines, on fait des tonnes d'activités ! Et puis on échange aussi avec les enfants à la Maison de la Petite Enfance. C'est important pour moi et ça m'apporte de la joie. Je ne me verrais pas restée enfermée.

Des rendez-vous sont organisés toute l'année, pour créer et maintenir le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées. Prendre soin d'eux !

Des moments à ne pas manquer.

Colis de Noël, une belle tradition

Le Père Noël pense, tous les ans, aux aînés ! Des colis de Noël sont préparés et distribués aux personnes âgées de plus de 71 ans. Une attention qui touche plus d'un millier de séniors et leur permet de passer de belles fêtes de fin d'année.

Inscription à la Maison des Aînés*.



Semaine bleue, semaine heureuse



C'est LA semaine des aînés, un temps festif et de découvertes organisé tous les ans en octobre. Un temps également d'échanges et de rencontres pour créer du lien. La Semaine bleue se déroulera, cette année, du 7 au 13 octobre autour du même thème que l'an passé :

« pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! ».

Un programme d'activités sera concocté pour l'occasion, par toutes les forces vives de Chenôve, municipalité, CCAS, associations et partenaires qui travaillent en direction des personnes âgées. Programme à découvrir en septembre !

Sur inscription*.

Le repas des aînés, à savourer sans modération



Il est, chaque année, plébiscité par les plus de 65 ans. Le repas des aînés, qui s'est déroulé les 19, 21 et 26 mars 2019, a encore une fois fait salle comble. Plus de 890 participants avaient ainsi répondu à l'invitation de la municipalité. L'occasion de se retrouver autour d'un bon dîner préparé, cette année, par le traiteur Renaud, de se faire plaisir sur la piste de danse et de partager un vrai moment de convivialité. Le rendez-vous est donné en 2020 !

Uniquement sur inscription auprès de la Maison des Aînés*.

Voyage, voyage



Sénior et actif ! Tous les ans, nos aînés ont l'opportunité de voir du pays et voyager à petit prix, avec ANCV, dans le cadre du dispositif « sénior en vacances ». Un bon moyen de rompre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie et faire des rencontres. Cette année, destination Seignosse-Hossegor dans les Landes, du 15 au 22 juin, pour un séjour ressourçant*.

* Renseignements à la Maison des Aînés, 33 rue Armand Thibaut, 21300 Chenôve, 03 80 51 55 54

Solidarité intergénérationnelle



Plusieurs temps sont organisés tout au long de l'année pour favoriser le lien social entre les générations.

Deux rencontres ont lieu chaque mois avec la maison de la petite enfance autour de moments festifs comme la chandeleur, le carnaval, Pâques,

Noël... avec activités manuelles et ludiques.

Des animations communes sont partagées durant les vacances, comme la boom durant un après-midi. Le projet génération ciné est organisé 3 fois par an avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Au programme : projection d'un

film l'après-midi, temps communs le matin, goûter à l'issue de la projection et organisation d'une activité périphérique.

Une semaine intergénérationnelle est aussi proposée et organisée par la MJC. Sans oublier la marche bleue intergénérationnelle durant la Semaine bleue en octobre.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre le Centre Communal d'Action Sociale au 03 80 51 56 11 – CCAS@ville-chenove.fr

Quand nos jeunes ont la parole !



Le trophée d'Impro-Culture et Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes de l'éducation prioritaire. En partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture et de la Communication, la fondation d'entreprises de FIMALAC a permis à près de 35 000 élèves, issus de plus de 220 établissements scolaires en France, de participer à ce projet.

Aujourd'hui, ce sont les élèves des collèges Edouard Herriot et Le Chapitre à Chenôve qui se sont exprimés sur les planches dans des matchs d'improvisation théâtrale. Encadrés par leurs professeurs de français, accompagnés par un comédien metteur en scène, soutenus par la MJC de Chenôve et par la Ville, nos jeunes talents ont eu la chance de rencontrer « le dénicheur de talents », Alain Degois plus communément appelé le « papy de Trappes ». Arnaud Tsamere, Issa Doumbia, Andy Pimor et peut être le plus connu des trappistes, Djamel

Debbouze, parrain du trophée d'Impro Culture et Diversité, n'ont pas oublié ce « papy » de leur début.

Seule ville de la région Bourgogne Franche-Comté et nouvelle entrante dans le dispositif, la ville de Chenôve avec une équipe constituée à part égale de jeunes improvisatrices et improvisateurs a participé à toutes les étapes du projet, une vraie aventure pour nos artistes en devenir !

Même s'ils n'iront pas en finale à Paris en mai, le 14 mars dernier à la demie finale inter-régionale, les jeunes cheneveliers ont été distingués par le prix du Fairplay 2019. Ce prix est décerné par l'ensemble des élèves et staff des autres villes. Il est attribué à l'équipe qui s'est le mieux comporté sur les deux jours de voyage. De plus, Lauryne, élève de 3^{ème} du collège Herriot a eu la seconde étoile de la demie finale. Bravo à eux !



Chenôve à l'heure de la lecture

En ce début d'année 2019, La ville de Chenôve a signé un « Contrat Territoire Lecture » avec la DRAC et l'État. Notre Ville porte avec conviction une politique culturelle forte, soucieuse de rapprocher le plus grand nombre de la culture et de l'art sous toutes ses formes. Ses équipements de haute qualité, la Bibliothèque-Médiathèque, Le Cèdre, le Conservatoire de musique et danse à rayonnement communal, sont les acteurs de cette dynamique. Le Contrat Territoire Lecture met en œuvre un projet de promotion de la lecture partagée qui est porté par l'ensemble des acteurs de la ville. Le livre est ainsi inscrit plus fortement au sein des différentes actions éducatives et culturelles

menées par la ville, notamment dans le cadre du Projet Éducatif Global (PEG). En accompagnant les habitants à la pratique de la lecture, à la fréquentation de la bibliothèque et de tout autre lieu du territoire favorisant l'accès aux pratiques culturelles, le « Contrat Territoire Lecture » contribue à donner à chacun, dès le plus jeune âge, les conditions de réussite éducative et d'épanouissement personnel. Des actions sont d'ores et déjà mises en place en ce sens comme la gratuité de la bibliothèque pour tous, la tenue d'ateliers pour l'inclusion numérique à tout âge, et le développement de l'acte de lire à travers des projets concrets comme « Le midi on lit ! » dans les écoles de Chenôve.



Le mercredi matin, “j’ai les Z’ateliers”

La ville de Chenôve est passée à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre 2018, conformément au souhait des parents et des enseignants interrogés.

Le mercredi matin, de 10h00 à 12h00, ce sont désormais les z’ateliers qui prennent le relais et offrent la possibilité aux enfants de plus de 6 ans, habitants à Chenôve, scolarisés ou non dans la commune, de pouvoir s’inscrire dans les différentes activités proposées pour un tarif unique d’1 euro.

Ateliers sportifs, artistiques, manuels ou encore scientifiques, le choix est vaste et

varié, plus de vingt ateliers ont été proposés chaque trimestre.

Forts de leur succès, près de deux cents enfants inscrits, les z’ateliers du mercredi sont aujourd’hui ouverts aux enfants de grande section et à ceux inscrits au centre de loisirs du plateau dès 5 ans.

Les coordonnateurs scolaires des différentes écoles élémentaires de Chenôve, à l’écoute de vos interrogations ou suggestions, espèrent vous retrouver nombreux pour de nouvelles aventures à la rentrée !



LE MIDI, ON LIT » À CHENÔVE...CHUT !

Donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge, voilà le nouveau défi que souhaite relever la ville de Chenôve !

Sur le temps de la pose méridienne, tous les enfants des écoles élémentaires de Chenôve, inscrits au restaurant scolaire, sont désormais invités, toujours à la même heure, de 13h25 à 13h40, à se plonger dans un livre.

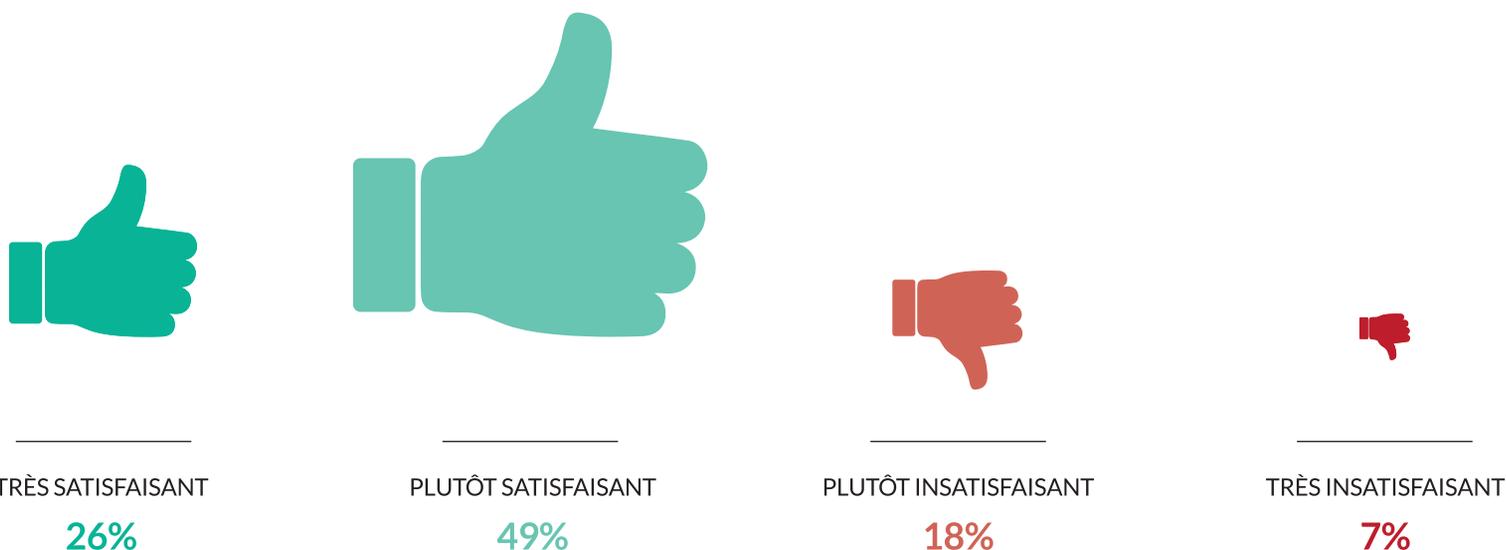
Chacun choisit son livre et, bien sûr, aucune interrogation écrite après, c’est juste pour le plaisir ! Une véritable parenthèse de silence et d’évasion, un moment déjà apprécié de tous.

Retour sur la consultation citoyenne

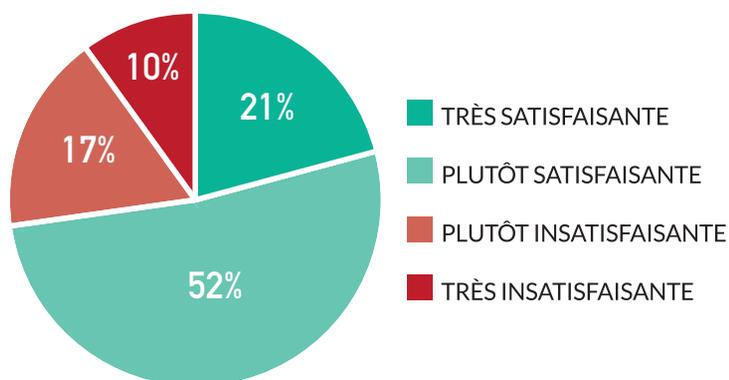
Une nouvelle fois, vous avez été invités à vous exprimer sur différents sujets qui concernent votre quotidien et les projets pour Chenôve à co-construire avec vous. Retrouvez ici les principaux résultats de cette consultation citoyenne sur l'action publique locale à laquelle chaque chenevelière et chenevelier pouvait participer en ligne ou par retour du questionnaire en version papier. Les permanences municipales, les visites et les réunions dans les quartiers existent tout au long de l'année pour que vous puissiez continuer à faire part de votre avis !

Participez également en nous soumettant vos suggestions à travers les rubriques « J'ai une idée pour ma ville ! » ou « J'ai une idée pour mon quartier ! » qui viennent d'être créées pour vous sur le nouveau site internet de la ville.

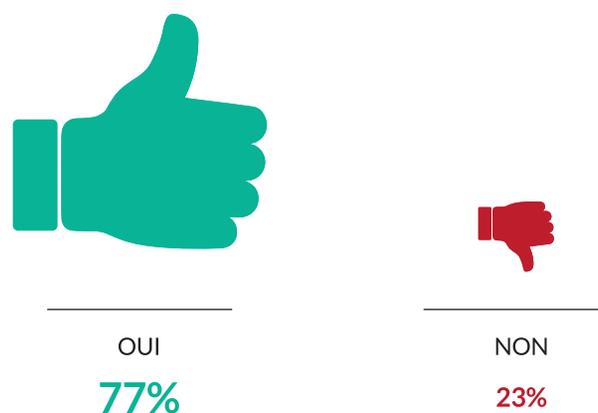
DE MANIÈRE GÉNÉRALE, VOUS ESTIMEZ QUE LE DIALOGUE AVEC LE MAIRE ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE (RÉUNIONS PUBLIQUES, RENDEZ-VOUS, PERMANENCES ET VISITES DE QUARTIER,...) EST :



AUJOURD'HUI, QUE PENSEZ-VOUS GLOBALEMENT DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ ?



DANS LES PROCHAINES ANNÉES, SOUHAITEZ-VOUS CONTINUER À HABITER À CHENÔVE ?



DEPUIS QUELQUES ANNÉES, ESTIMEZ-VOUS QUE VOTRE VILLE A CHANGÉ ?

SI OUI, ESTIMEZ-VOUS QU'ELLE A CHANGÉ PLUTÔT EN BIEN OU PLUTÔT EN MAL ?

OUI

79%

NON

21%

PLUTÔT EN BIEN

70%

PLUTÔT EN MAL

30%

ESTIMEZ-VOUS ÊTRE TRÈS BIEN INFORMÉ, PLUTÔT BIEN INFORMÉ, PLUTÔT MAL INFORMÉ OU TRÈS MAL INFORMÉ DES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ ?

i

TRÈS BIEN INFORMÉ

14%

i

PLUTÔT BIEN INFORMÉ

60%

i

PLUTÔT MAL INFORMÉ

18%

i

TRÈS MAL INFORMÉ

8%

COMMENT VOUS INFORMEZ-VOUS SUR CE QUI SE PASSE DANS VOTRE VILLE ?



En lisant le magazine municipal

27%



Par le bouche à oreille

18%



En lisant la presse locale

15%



En regardant les panneaux d'affichage de la ville

14%



En consultant le site Internet de la ville

12%



Par les réseaux sociaux

6%



En consultant l'Espace Citoyens

5%



En consultant d'autres sites internet

3%

Retrouvez l'intégralité des résultats sur ville-chenove.fr

Avancer c'est progresser, c'est aller vers l'autre, c'est marcher ensemble vers un objectif commun, c'est dans cet esprit ouvert et humaniste que nous avons créé notre groupe "Avançons pour Chenôve" et que nous voulons construire, avec vous sur Chenôve, notre action politique.

Depuis plusieurs mois les « gilets jaunes » expriment un ras le bol que nous devons collectivement entendre et assumer. Autant nous déplorons et condamnons les excès de violence qui ont accompagné ce mouvement, autant son expression populaire doit nous interpeller et retenir toute notre attention d'acteur public.

Deux messages sont clairement exprimés :

- Une fracture entre le peuple et les élus ainsi que les élites,
- Une fracture sociale et sociétale entre les gens qui ont des revenus confortables et les personnes qui vivent avec peu, qui souffrent au quotidien et qui ne voient pas de réponses concrètes à leurs difficultés.

Sur Chenôve, ces messages, « Avançons pour Chenôve » les a écoutés en vous ayant rencontrés. Elles traduisent des demandes légitimes qui appellent les acteurs politiques à une prise de conscience dans un premier temps et des prises de décisions dans un second temps. En 2014, lors des élections municipales, les électeurs, en s'abstenant ou en votant pour des listes porteuses

d'idées extrêmes, avaient déjà envoyé un message qui n'a pas été suffisamment entendu. En 2015, la transition qui était porteuse d'espoir et de changement, pour réduire cette fracture démocratique avec les chenevilières et les cheneveliers, n'est en fait aujourd'hui que le continuum des politiques passées.

C'est pour cette raison que notre groupe « Avançons pour Chenôve » entend réunir les conditions pour retisser un lien étroit entre les décideurs et nos concitoyens, et travailler ensemble à la construction d'un projet qui améliore le quotidien et l'avenir des chenevilières et cheneveliers.

C'est à cette double condition que la démocratie sortira grandie de cette période troublée. Ne nous y trompons pas, ce serait trop facile de réduire la période dans laquelle nous vivons aux seules actions du Président de la République. Localement, tout n'a pas été fait comme il aurait fallu. Assumons cela et préparons l'avenir, ensemble ! Etre élu, ce n'est pas une rente, c'est un engagement au service des habitants de notre commune !

Dominique MICHEL, Saliha M'PIAYI et Saïd FOUAD
Groupe «Avançons pour Chenôve»
3 impasse Prosper GALLOIS - Chenôve
06 22 20 49 99
contact@avanconspourchenove.fr

CHÈRES CHENEVELIÈRES, CHERS CHENEVELIERS,

Dans le cadre des droits conférés par la loi aux élus municipaux d'opposition nous avons sollicité et obtenu auprès du Maire un espace d'expression dans le magazine municipal de la ville.

Cette démarche est motivée par le fait que, jusqu'à présent, aucune place n'était laissée à l'expression des élus de l'opposition privant ainsi les Cheneveliers de la pluralité des opinions qui s'expriment au sein de l'assemblée municipale.

Il est en effet bon pour la démocratie, bien que nous partagions un certain nombre d'engagements de la municipalité, d'exprimer nos réserves et parfois nos désaccords sur un certain nombre de sujets tels que par exemple :

- la cession d'un certain nombre de biens communaux
- les prescriptions du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-HD) qui impacteront plusieurs secteurs de Chenôve

Dans l'objectif de maintenir un lien avec vous, soyez assurés que nous poursuivons ce dialogue afin de faire prévaloir les intérêts de notre ville.

Jean ESMONIN, Maire honoraire, conseiller municipal
Sandrine RICHARD, conseillère municipale

TEXTE NON REÇU

TEXTE NON REÇU

TEXTE NON REÇU

A CHENÔVE : LA DÉMOCRATIE AVANCE BIEN SUR SES DEUX JAMBES !

Soucieux du renouvellement de la vie démocratique et attaché au dialogue républicain, les élus de la majorité municipale autour du maire, Thierry Falconnet, ont souhaité mettre en place par étapes successives depuis 2016, le dispositif de démocratie de proximité et d'échanges réguliers avec les habitants (dans le cadre des permanences des élus, des visites de quartiers ou de réunions publiques). Ainsi, nous avons donné la possibilité à ceux qui le souhaitent de nous adresser les demandes, les suggestions, les difficultés tout au long de l'année.

En cohérence avec ces valeurs, nous avons décidé de permettre aux habitants de Chenôve qui le souhaitent de prendre part au Grand débat National voulu par le président de la République, tout en émettant les réserves politiques notamment sur les conditions de son organisation, sur son contenu et sur les suites qui seront données à cette démarche. Pour cette initiative pourtant décidée par l'Etat, c'est bien la commune qui a mis à disposition les moyens humains, financiers, matériels et logistiques permettant d'en assurer l'organisation. Cela ne nous a pas empêché non plus de continuer à vous écouter sur le terrain et à entendre vos revendications, à échanger aussi avec des représentants du mouvement dit des « gilets jaunes » sur la situation actuelle de notre société française.

C'est d'abord l'esprit républicain et citoyen qui nous anime. Contre les aventuriers politiques de tous bords qui confondent l'intérêt général

et la défense de leurs acquis personnels, Contre ceux qui ne prônent que les clivages, Contre ceux qui usent et abusent des plus viles tactiques sans tenir la barre de leur engagement,

Nous maintiendrons le cap !

A Chenôve, ville citoyenne, nous n'opposons pas l'acquis fondamental de la démocratie représentative et son complément indispensable, la démocratie participative.

Notre projet, c'est celui que nous estimons être le plus juste et le plus équitable POUR Chenôve, POUR notre ville que nous aimons et que nous voulons voir s'épanouir, POUR ses habitants, POUR construire ensemble une société dynamique et heureuse, POUR que chacune et chacun puisse sans exclusive y trouver dignement sa place dans une ville diverse mais unie.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD, Coprésidents
Thierry FALCONNET, Bernard BUIGUES, Marie-Paule CROS, Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT, Jean-Jacques BERNARD, Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL, Jean-Dominique BAGNARD, Christine BUCHALET,
Jean-François BUIGUES, Claudine DAL MOLIN, Elise MARTIN, Aurélie FERRARI,
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE, Jean VIGREUX
Groupe des élus socialistes, écologistes, radicaux et républicains de progrès
06 68 58 23 38

AIMER SA VILLE, AIMER SA PLANÈTE

En novembre dernier, la majorité municipale a voté une convention d'objectifs pluriannuelle (2019 à 2021) avec « Pirouette Cacaahuète » : la ville subventionne chaque année l'association afin qu'elle développe des actions d'éducation à l'environnement (principalement au cœur du quartier Politique de la ville) et des méthodes de participation active des habitants. La convention stipule précisément les objectifs et détermine comment la ville évalue et contrôle le travail mené. Un comité de pilotage composé d'élus et de membres de l'association permet de suivre l'activité proposée (programmation annuelle, bilan quantitatif et qualitatif).

La ville de Chenôve souhaite s'inscrire dans une politique de développement durable, d'éducation à l'environnement en favorisant le lien avec chaque habitant, toutes classes sociologiques confondues. Certes, les besoins les plus importants des personnes les plus démunies sont de se nourrir, de se loger (ce sur quoi la ville reste impliquée et attentive) ; cependant, il est primordial de ne pas laisser le champ de l'écologie uniquement aux habitants déjà sensibilisés : notre planète est l'affaire de tous.

En effet, à quoi bon se nourrir et trouver un logement, quelle que soit notre classe sociale, si la planète n'existe plus ? Il est donc impératif de ne pas abandonner la question de la sensibilisation au monde naturel pour toutes et tous.

Ce d'autant que, avec des produits simples, il est possible de mieux manger, de prendre soin de soi. La société de consommation n'est pas l'unique exemple de mode de vie : cultiver un jardin en le préservant de produits toxiques, s'intéresser à la faune ou la flore qui nous entourent, pouvoir l'utiliser dans la confection de produits naturels, partager les expériences au sein du quartier en buvant un café, c'est aussi lutter contre l'unique unité de valeur donnée par la télévision et autres médias. Et cette conception de la vie, elle s'apprend tout jeune : c'est pourquoi le Projet éducatif global (PEG) de Chenôve est également attaché à l'apprentissage de l'écologie.

Les êtres humains ne sont pas « tout puissant », ils appartiennent à un écosystème dont ils ont le devoir de préservation. Ce principe est inscrit dans la constitution française. Poursuivre cette politique en s'appuyant sur des prestataires associatifs experts dont le développement durable est la bataille quotidienne, c'est être ambitieux pour Chenôve et les cheneveliers : pour les générations futures, préférons un avenir vert qu'un futur noir !

Caroline CARLIER, Présidente
Sylvain BLANDIN, Yves BRUGNOT, Yolanda MARINO
Groupe « Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50

DE NOUVEAU, SE DRESSER CONTRE L'ANTISÉMITISME.

Nous étions nombreux de CHENÔVE à répondre à l'appel contre l'antisémitisme par quatorze partis politiques.

Nous étions nombreux à la commémoration de l'exécution de Lucien Dupont, résistant, par les Nazis le 26 février 1943.

Nous étions nombreux à reprendre le cri d'indignation de Thierry FALCONNET contre l'apparition d'affiches du Bloc Identitaire, raciste, d'inspiration fasciste, nazie.

Les actes et les agressions antisémites récentes suscitent émoi et inquiétude. Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale on tue des juifs en Europe parce que juifs. Récemment croix gammées sur les portraits de Simone VEIL, arbres à la mémoire d'Ilan Halimi vandalisés, tag « Juden » sur la vitrine d'un restaurant. A l'est, en Allemagne où des néonazis siègent au Bundestag, des écoles juives et des jardins d'enfants doivent être gardés par la police !

Le mal s'est répandu au point qu'il a même gagné les rangs de la gauche européenne. Le parti travailliste anglais a dû le condamner publiquement. Et la gauche française n'est pas épargnée non plus. Chez certains jeunes influencés par l'extrême droite identitaire comme chez d'autres qui dévoient la solidarité envers les Palestiniens en une haine anti-israélienne, la haine des juifs l'emporte et cimenter la pire des idéologies qui ferait passer l'antisémitisme pour une lutte des classes et qui prospère toujours là où l'armature et le lien social se fissurent.

Les croix gammées tracées sur la devanture du local du PCF à Vienne rappellent que la gauche française s'est aussi constituée dans la défense d'Alfred DREYFUS, notamment derrière Jean Jaurès. Fort heureusement, l'initiative de manifestations partout en France, montre que la gauche peut et doit reprendre la tête du combat contre l'antisémitisme.

Mais attention, danger. Il y a des formes d'intimidation idéologique qui ne disent pas leur nom. Comme tenter de taxer le mouvement des gilets jaunes d'antisémitisme et d'assimiler toute critique de la politique du gouvernement d'Israël à de l'antisémitisme. On peut s'élever contre les insultes inacceptables contre Alain FINKIELKRAUT et être depuis toujours critique de ses positions identitaires. On peut s'élever contre les violences et soutenir les gilets jaunes. On peut s'inquiéter de la répression policière et être attaché à l'ordre républicain.

On sera poursuivi pour délit d'opinion et sédition si jamais toute critique du sionisme devient un délit comme le voudraient les députés LREM. La République n'a rien à gagner à la résurrection du délit d'opinion.

Martino AMODEO, Président
Joëlle BOILEAU, et Anne-Marie PIGERON
Groupe des élus communistes et républicains



La bibliothèque municipale apporte une réponse originale et pertinente !

La préparation des examens et concours est parfois un casse-tête pour les collégiens, lycéens, étudiants... En dehors des heures d'ouverture au public, la bibliothèque accueille sur rendez-vous tous ceux qui souhaitent travailler au calme, sur table et/ou sur ordinateur.

Et en plus : annales du Brevet des collèges et du Baccalauréat (général, technique et technologique), fiches de cours et exercices interactifs, sont accessibles en ligne et sans restriction depuis chez soi grâce à la Médi@thèque numérique de la bibliothèque, 24h/24 et 7j/7 : chenove.mediatheques.fr



TOUTE L'ANNÉE

La bibliothèque propose régulièrement des animations autour des loisirs créatifs, adaptés aux p'tits doigts maladroits comme aux mains plus expertes. Ces derniers mois, collages et tissages, attrape-rêves, pliages, décorations de Noël, décors « récup' »... ont suscité l'enthousiasme des participants. En famille, seul ou accompagné, nous vous attendons !

ROMAN



DÉBÂCLE

Actes Sud, 2018

LIZE SPIT

Véritable coup de tonnerre dans le paysage littéraire aux Pays-Bas et en Belgique, immense succès de librairie qui a valu à son auteur les plus grands éloges, *Débâcle* est un roman choc, servi par une écriture hyperréaliste et intransigeante. Une expérience de lecture inoubliable.

LIVRE DOCUMENTAIRE

ROXANE GAY

BAD FEMINIST

Denoël, 2018

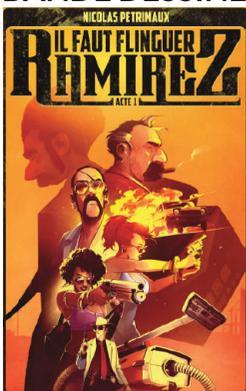
ROXANE GAY

BAD FEMINIST

LE LIVRE CULTE AUX ÉTATS-UNIS

D'entendre des femmes dire qu'elles ne sont pas féministes, elle rappelle que la défense de l'égalité des sexes ne dispense pas d'assumer ses contradictions : on peut aimer la télé-réalité, se peindre les ongles en rose et revendiquer le fait d'être féministe.

BANDE DESSINÉE



IL FAUT FLINGUER RAMIREZ, 01

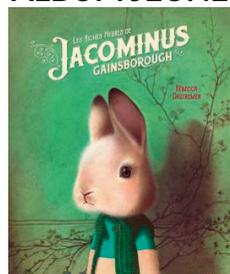
Glénat, 2018

NICOLAS PETRIMAUX

Et si derrière la légende du pire assassin mexicain... Se cachait le meilleur expert en aspirateur de tous les temps ?

Nicolas Petrimaux livre un hommage réjouissant au thriller d'action des années 1980. Un récit brutal et sans temps mort servi par une ligne à la puissance cinématographique.

ALBUM JEUNESSE



LES RICHES HEURES DE JACOMINUS GAINSBOROUGH

Ed. sarbacane, 2018

RÉBECCA DAUTREMER

A partir de 5 ans

De riches heures, comment ça ? Disons toute une vie... Celle de Jacominus Gainsborough.

Les feuilles mortes du parc, la pluie, la marée basse. Un roulé-boulé, un au revoir sur le quai, un bonjour dans un jardin plein de pierres. Un pique-nique, quelques courses et l'ombre fraîche sous l'amandier. Tout ça. Une vie.

AVRIL

lundi 15

Don du sang

15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

jeudi 18 & vendredi 19

Atelier numérique jeunesse :

la création sonore avec Audacity

10H30 • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

jeudi 25

Après-midi jeux vidéo

15H • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

vendredi 26

Soirée jeux vidéo

18H • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

dimanche 28

Hommage à Pierre Meunier

11H • HÔTEL DE VILLE

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

11H30 • MONUMENT AUX MORTS

MAI

samedi 4

Concerto à tempo d'Umoro • Spectacle musico comique

20H • LE CÈDRE

mercredi 8

Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 en Europe

11H15 • MONUMENT AUX MORTS

vendredi 10

Ploutos de l'école supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté

20H • LE CÈDRE

samedi 11

Caroline Vigneaux s'échauffe ! • Humour

20H30 • LE CÈDRE

mercredi 15

Concert en hommage à Debussy

20H • LE CÈDRE

samedi 18

Goldman, tribute 100% Jean-Jacque Golman

20H30 • LE CÈDRE

du 21 au 23

Véro 1^{ère} reine d'Angleterre des 26 000 couverts

20H30 • HÔTEL DE VILLE

mercredi 22

Atelier numérique jeunesse : sensibilisation ludique à l'électronique et à la programmation avec Arduino

14H • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

mercredi 22

Séance d'astronomie (planétarium)
15H • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

samedi 25

Concert de printemps
par la Musique Municipale de Chenôve
20H30 • LE CÈDRE

samedi 25

Café astro
11H • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

dimanche 26

Elections européennes
8H À 19H • SALLE DES FÊTES

dimanche 26

Rando 2019
À PARTIR DE 8H • PLATEAU DE CHENÔVE

JUIN

mardi 4

Le monologue du gardien de but
19H • STADE LÉO LAGRANGE

jeudi 6

Forum de l'emploi
TOUTE LA JOURNÉE • LE CÈDRE

vendredi 7

Alex Vizorek est une œuvre d'art • Humour
20H • LE CÈDRE

samedi 8

Journée nationale d'hommage aux morts pour
la France en Extrême-Orient, Indochine et Corée
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

mercredi 12

Spectacle de danse et théâtre du Conservatoire
20H • LE CÈDRE

vendredi 14

Atelier numérique jeunesse :
initiation au light painting
16H30 • BIBLIOTHÈQUE F. MITTERRAND

mardi 18

Les contes de Perrault par l'orchestre Victor
Hugo Franche-comté
20H • LE CÈDRE

mardi 18

Commémoration de l'appel du Général de
Gaulle
18H30 • MONUMENT AUX MORTS

lundi 24

Conseil Municipal
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

RENCONTRE D'ACCORDÉONS !



Accordialement fête son retour **dimanche 19 mai**
à **15h** en salle des fêtes de Chenôve .

A l'affiche, 5 ensembles d'accordéons de Côte-d'Or avec Beaune, Mirebeau/Bèze, Music'JMB de Grosbois Tichey sans oublier l'Académie d'Accordéon de Chenôve.

Entrée Libre

Accès : T2 Chenôve Centre

www.facebook.com/accordeonchenove

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS À CHENOVE

Le Secours Populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. L'association rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

A Chenôve, le Secours Populaire est installé dans la Maison du Lien Social.

Elle propose aux personnes et aux familles en difficulté une solidarité basée sur l'écoute, l'aide alimentaire et vestimentaire, mais aussi un accompagnement pour l'accès au logement, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport. Urgence ou non, le respect de la dignité des personnes aidées est primordial pour l'association ainsi que leur implication dans la pratique de la solidarité.

Permanence d'accueil et de solidarité :

lundi matin, mardi matin et jeudi matin / 10h-12h

Boutique de la solidarité :

lundi matin, mardi matin / 9h-12h

et vendredi après-midi / 14h-17h.

La boutique est ouverte à tous : vous y trouverez vêtements neufs et d'occasion, objets de décoration, bijoux,... à des prix très réduits. Vous pouvez aussi y apporter les vêtements en bon état dont vous n'avez plus l'usage.

Le Secours Populaire de Chenôve a besoin de nouveaux bénévoles pour maintenir et développer ses activités dans tous les domaines : accueil, boutique, distribution alimentaire, accompagnement à l'éducation et la culture, tâches administratives et informatiques... L'engagement peut être de quelques heures par semaine, ou juste ponctuellement pour apporter son aide à certaines actions : seul compte la volonté d'agir solidairement et sans discrimination.

Contact : 1 allée du Mail / 03 80 52 28 58

Courriel : chenove.spf@free.fr

RANDONNÉE FRANCO-ALLEMANDE



Dimanche 23 juin 2019, le Comité de Jumelage organise une randonnée dans les Vosges. Nos amis allemands de Limburgerhof nous rejoindront et, avec nous, ils découvriront un Circuit au Ballon d'Alsace.

Au choix, un parcours pour bons marcheurs de 2h30-3h, un autre d'1h30 environ ou une visite.

Tarifs : 40€ pour les adhérents,

55€ pour les non adhérents.

Ce tarif comprend le transport, le repas au restaurant sans les boissons.

Nombre de places limité

Inscriptions jusqu'au 11 juin 2019

Renseignements :

comitejumelage@gmail.com ou 06 78 53 48 55

LE PETIT MUSÉE BONBIS



Le Petit Musée Bonbis rouvrira bientôt ses portes pour une exposition permanente. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'école d'antan : dans une salle de classe reconstituée, venez sentir l'odeur des pupitres, des vieux manuels scolaires, de l'encre. Les murs de la classe parleront avec les tableaux Rossignol, la carte de France N'oublions pas le tableau noir avec sa morale, son problème de robinet qui goutte. Et bien d'autres choses encore !

Venez vivre ou revivre une journée de classe, le maître en blouse grise vous accueillera mais vous y retrouverez aussi les élèves avec leur blouse et même leurs sabots. Et vous pourrez écrire au porte-plume comme autrefois !

Accueil scolaires, groupes, tout public

sur rendez-vous toute l'année

au 5 Rue Paul Bert (près du jardin du Clos du Roy)

Tél : 06 83 00 06 88.

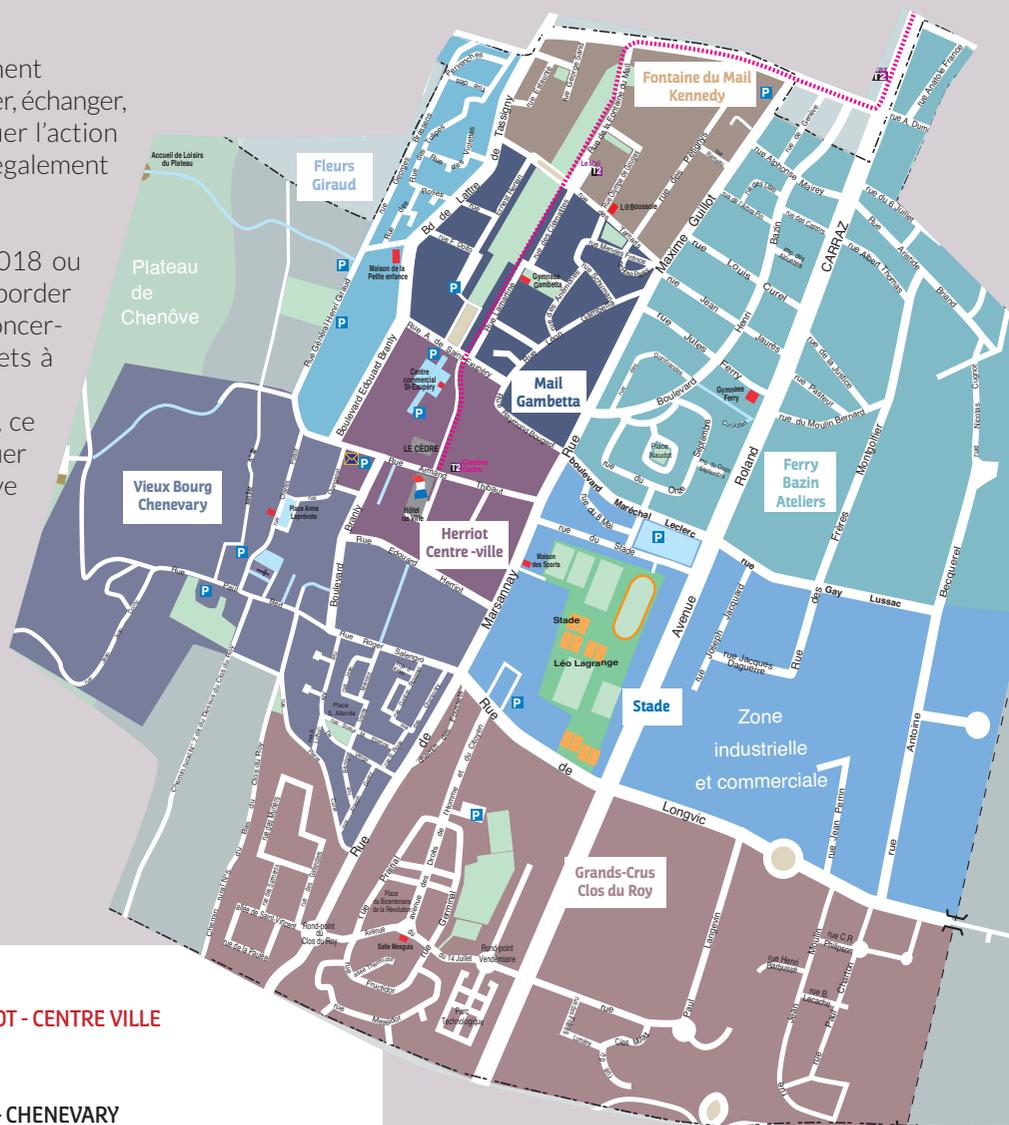
Depuis 2016, le maire et son équipe municipale viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous. Vos élus sont également à l'écoute lors de permanences.

Tous les quartiers de Chenôve ont bénéficié en 2018 ou bénéficieront en 2019 d'une réunion publique pour aborder ensemble « plus en profondeur » les questions qui concernent votre quotidien et vous informer sur les projets à venir.

Notez bien ce nouveau rendez-vous. Ouvert à tous, ce temps d'échanges sera une occasion de plus de dialoguer ensemble pour coconstruire la Ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite et réunion, un dépliant est déposé quelques jours avant dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal et sur le site internet : www.ville-chenove.fr



Dates d'avril à juillet 2019

Samedi 18 mai 2019 PERMANENCE DE QUARTIER / HERRIOT - CENTRE VILLE
Accueil Liberté - 11 bis rue Armand Thibaut

Samedi 25 mai 2019 - VISITE DE QUARTIER / VIEUX BOURG - CHENEVARY
Samedi 8 juin 2019 - VISITE DE QUARTIER / FLEURS - GIRAUD

Samedi 15 juin 2019 PERMANENCE DE QUARTIER / FERRY - BAZIN - ATELIERS
Gymnase Ferry - rue Jules Ferry

Samedi 22 juin 2019 PERMANENCE DE QUARTIER / MAIL - GAMBETTA
Gymnase Gambetta - 12, rue Lamartine

Samedi 29 juin 2019 - VISITE DE QUARTIER / FONTAINE DU MAIL - KENNEDY

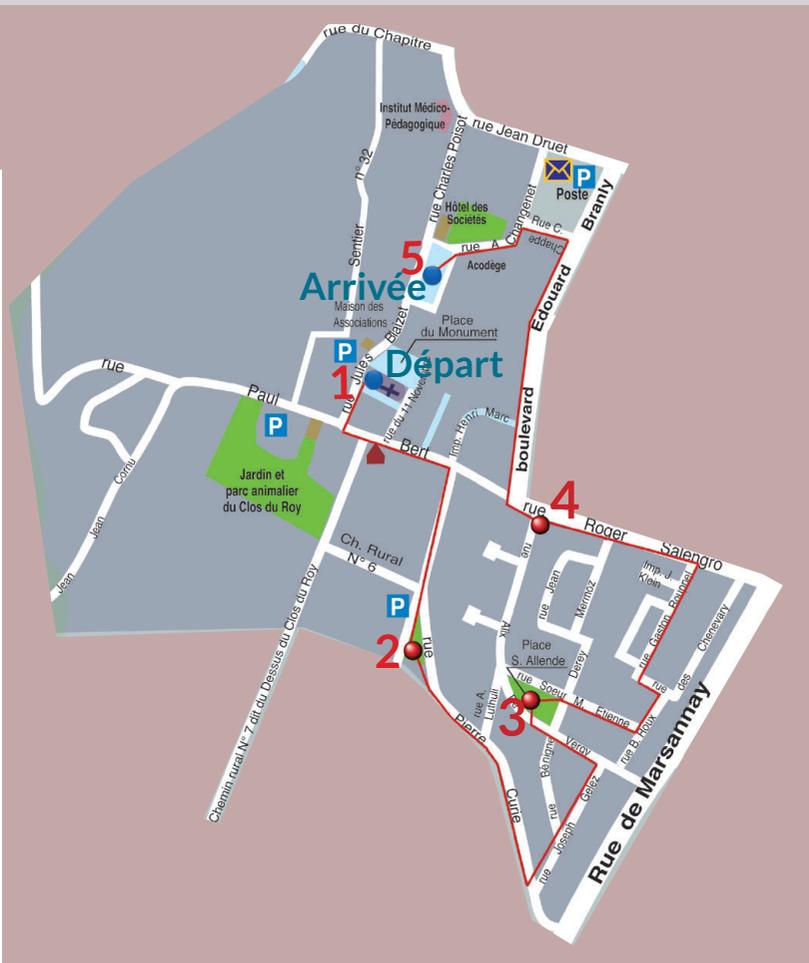
Samedi 6 juillet 2019 - PERMANENCE DE QUARTIER / HERRIOT - CENTRE VILLE
Accueil Liberté - 11 bis rue Armand Thibaut

Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus : www.ville-chenove.fr

QUARTIER VIEUX BOURG - CHENEVARY

Samedi 25 mai 2019
de 10h à 12h

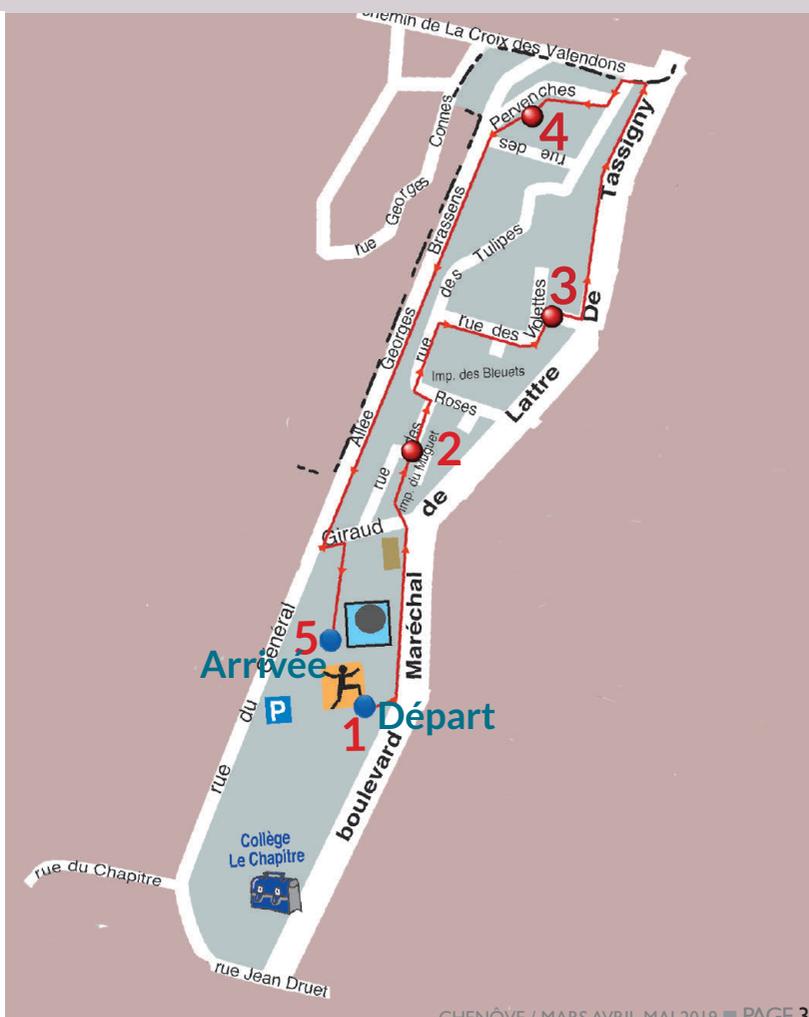
- 1** - 10h : départ du parking de l'église Saint Nazaire
- 2** - 10h25 : arrêt Square Pierre Curie
- 3** - 10h55 : arrêt Place Salvador Allende
- 4** - 11h20 : arrêt au croisement rue A. de Vergy et rue R. Salengro
- 5** - 11h50 : arrivée Place Anne Laprévote



QUARTIER FLEURS - GIRAUD

Samedi 8 juin 2019
de 10h à 11h30

- 1** - 10h : départ Esplanade du Chapitre
- 2** - 10h15 : arrêt impasse du muguet
- 3** - 10h40 : arrêt rue des violettes
- 4** - 11h : arrêt rue des pervenches
- 5** - 11h30 : arrivée au Boulodrome



CHENÔVE

Le Rando

• PLATEAU DE CHENÔVE •

DIMANCHE 26 MAI
2019

À
VTT

À
PIED

À
CHEVAL

Ville
Active & Sportive



SPORTS LOISIRS 03 80 51 55 50
INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 24 MAI
VILLE-CHENOVE.FR

